

Déclaration préalable au CTSD du mardi 7 novembre 2017

Ce CTSD a pour ordre du jour le bilan de rentrée 2017 dans le 1er et le 2nd degré dans les Landes. Nous ne pouvons déconnecter ce bilan local de l’actualité nationale.

Pour la Fonction Publique, le report d’un an du protocole PPCR, la compensation partielle de la hausse de la CSG, le gel du point d’indice, le rétablissement du jour de carence et la réduction des effectifs prévue par le projet de loi de finances pour 2018 sont les marqueurs forts d’une politique libérale, antisociale et anti fonction publique. Les agents de la fonction publique étaient nombreux dans les rues le 10 octobre 2017, mais ce gouvernement persiste à en faire sa cible et sa variable d’ajustement d’une politique économique ostensiblement tournée vers les plus riches. C’est donc une année blanche qui s’annonce pour le PPCR et une série noire pour les fonctionnaires.

Et pour ce qui est de la rentrée éducative, on peut comprendre que les personnels fassent grise mine. Une rentrée riche en annonces médiatiques diverses et variées de notre Ministre, M. BLANQUER. Les priorités se sont empilées, noyant les personnels dans un flou dont ils se seraient bien passés. Du temps, de la stabilité et de la reconnaissance, voilà ce dont ont besoin les personnels de l’Education Nationale. Pas des reculades incessantes, des changements intempestifs et des provocations insupportables. Une réforme chasse l’autre sans laisser le temps aux personnels de se les approprier, et encore moins à l’encadrement de les évaluer. Beaucoup d’enseignants s’étaient engagés, bon gré mal gré, dans les réformes des rythmes scolaires, du collège, de l’éducation prioritaire, dans des projets novateurs qui semblent aujourd’hui ne plus susciter l’intérêt de la hiérarchie.

La suppression brutale des nombreux contrats aidés a été d’une rare violence pour les personnels concernés. Elle a été le signe du déni des missions de service public qu’ils remplissaient et elle a déstabilisé l’ensemble du système scolaire.

Dans le 1er degré, la suppression des aides administratives met à mal les évolutions nécessaires de la direction et du fonctionnement de l’école. Dans le second degré, on avance l’idée de dispositifs comme les devoirs faits en supprimant des contrats aidés qui parfois remplissaient des fonctions liées à l’accompagnement des élèves dans ce domaine précis. On surcharge les équipes de vie scolaire et notamment les Assistants d’Education en leur demandant d’investir ce champ de l’aide au devoir, sans moyen supplémentaire, sans formation et sans reconnaissance financière… Notre ministre n’a pas dû mettre les pieds dans un collège public depuis fort longtemps et ignore la réalité quotidienne de la prise en charge des élèves sur le temps hors classe… Si l’idée de ne plus externaliser le travail personnel des élèves est excellente, le dispositif « devoirs faits », pour être efficace, nécessite des moyens matériels, financiers et humains conséquents. Nous n’accepterons pas que l’on culpabilise les personnels enseignants non volontaires pour ce dispositif. Nos collègues sont certainement un peu lassés d’être de bonne volonté et d’être mis à contribution sur des dispositifs balayés d’un revers de main par les ministres qui se succèdent.

Au niveau départemental, le contexte démographique, les dotations prévues sous le précédent quinquennat, l’accompagnement des réformes et des dispositifs de la loi de Refondation, associés à une volonté départementale encore et toujours tournée (mais pour combien de temps encore ?) vers les élèves les plus fragiles et le maillage d’un territoire fortement rural font que cette rentrée se passe encore dans des conditions plutôt satisfaisantes. Mais on peut néanmoins déplorer la situation de l’ASH dans notre département avec des ULIS en sureffectif et un manque criant de places en IME et en ITEP.

A l’Unsa Education, nous suivons de près les annonces ministérielles, essayant comme tout un chacun de distinguer les effets de manches et les réformes prioritaires à venir, et leurs effets au plan local. Le DNB et le Baccalauréat auront-ils droit à une énième réforme visant à renforcer le poids des épreuves terminales ? Quels seront les effets de la « grande réforme de l’apprentissage » sur les lycées, les lycées professionnels, les SEGPA ? Le ministre actuel semble parfois s’orienter vers un retour à l’école d’antan. Pour l’Unsa Education, nous le rappelons une fois encore : on ne forme pas les élèves –citoyens de demain – avec l’école d’avant-hier !

L’intérêt des personnels et l’intérêt des élèves ne doivent pas s’opposer mais se concilier. C’est tout le sens de notre engagement et de nos actions.

Pour l’Unsa Education

Elodie DARZACQ Mathilde GAILLARD Sophie MERCADAL Christophe NOWACZECK